

## Licence L3 plurisciences

Cette formation s'adresse à des étudiants scientifiques aimant les sciences et désirant faire partager leur savoir scientifique en milieu scolaire ou extrascolaire. La formation leur permet d'acquérir une véritable maîtrise des savoirs scientifiques ainsi que des outils permettant leur transmission. Pour cela, la formation s'appuie sur une pédagogie innovante à base de nombreux travaux personnels (mémoires, exposés, réalisations expérimentales..) qui permet à l'étudiant de devenir plus autonome, plus acteur et responsable. Une parfaite maîtrise de la langue française étant nécessaire pour faire partager son savoir, ce parcours laisse une place importante au français sous différentes formes.

---

### *Conditions d'admission*

---

L'admission en L3 est de plein droit pour un étudiant ayant validé 120 crédits (ECTS) d'une licence scientifique d'Aix Marseille Université.

L'admission en L3 est également possible sur examen du dossier pour les étudiants issus d'une formation pour un BTS ou DUT ou de deux années d'un diplôme scientifique d'une autre université.

Les démarches de candidature s'effectuent en ligne via l'application eCandidat

(<https://candidatures.univ-amu.fr/>).

L'accès est également possible après prise en compte des études antérieures, expériences professionnelles ou acquies personnels. Des dispenses d'unités d'enseignement par Validation d'Acquis de Connaissances (VAC) peuvent être accordées, sur demande de l'étudiant, par les responsables de formation après analyse du dossier de candidature.

---

### *Débouchés et poursuites d'études visés*

---

Cette formation est particulièrement bien adaptée pour les étudiants désirant s'orienter vers la diffusion des sciences et le professorat des écoles. A l'issue de cette formation, les étudiants doivent être capables d'éveiller et éduquer un public scolaire ou extrascolaire aux sciences en transmettant de façon rigoureuse et pédagogique des savoirs pluridisciplinaires.

---

### *Durée des études et organisation des enseignements*

---

Chaque formation proposée par le CTES est identique à celle proposée en présentiel ; elle est composée d'Unités d'Enseignement (UE), de 3 à 6 crédits (ECTS) pour un total de 60 crédits par année. Elle est encadrée par des équipes pédagogiques composées d'enseignants-chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille.

Les enseignements des différentes UE sont organisés suivant un calendrier annuel d'octobre à mai.

Il est possible de s'inscrire à la totalité des UE d'une année, correspondant aux deux semestres du présentiel. Toutefois il est fortement conseillé, chaque année, de s'inscrire aux UE incluses dans un seul semestre de présentiel. En cas de doute sur la possibilité de suivre simultanément toutes les UE d'une année, demandez l'avis au(x) responsable(s) d'année dont les coordonnées sont dans le dernier paragraphe.

La totalité des cours et des TD se fait à distance.

La présence à l'Université d'Aix-Marseille est **obligatoire** pour les travaux pratiques et les examens finaux.

---

### ***Modalités d'inscription***

---

Se reporter à la procédure générale d'inscription décrite sur le site du CTES et prendre en compte les modalités spécifiques suivantes :

***“Etudiants” (passent les examens et doivent faire les TP)***

Une inscription administrative est prise à l'année.

Une inscription pédagogique est prise à chacune des UE.

***“Auditeurs libres” (ne passent pas d'examen et ne font pas de TP mais peuvent faire les exercices et devoirs)***

Ils prennent une inscription administrative à l'année (tarif auditeur libre d'AMU) et une inscription pédagogique aux Unités d'Enseignement (UE) de leur choix suivant le statut d'auditeur libre d'AMU. Il est conseillé de prendre l'avis du responsable pédagogique pour l'élaboration de son projet de formation.

---

### ***Contrôle des connaissances***

---

- Sessions d'examen

Un étudiant ne peut se présenter qu'aux épreuves des enseignements auxquels il s'est inscrit pour l'année universitaire en cours ; les épreuves non présentées à la première session peuvent l'être à la seconde.

Deux sessions d'examen sont organisées chaque année (l'une en mai/juin et l'autre en septembre) : 10 jours (minimum) de présence nécessaire pour la session de juin et 5 jours en septembre. De plus, des TP sont organisés en janvier et nécessitent la présence des étudiants (contrôle continu).

**Pour les étudiants résidant hors France métropolitaine**, il est possible sous certaines conditions de passer les examens en centre délocalisé d'examens. Des informations plus détaillées seront données en début d'année aux étudiants inscrits sur la plateforme AMETICE.

**ATTENTION : Aucune demande de centre extérieur ne sera accordée pour la session de juin.**

Les différentes épreuves (jusqu'à 4 par jour + TP/TD) peuvent se dérouler du lundi au vendredi.

- Épreuves de contrôle

Un contrôle des connaissances est organisé pour chaque UE de la formation ; il peut comporter un ou plusieurs des éléments notés suivants :

- une épreuve écrite
- des travaux pratiques
- une soutenance orale
- des devoirs en cours d'année (note de contrôle continu)

La note d'UE est calculée à partir de ces éléments selon les modalités propres à chaque UE (voir modalités de contrôles des connaissances-MCC affichées en début d'année sur la plate-forme du CTES).

- Règles de validation et de progression

Pour les règles de validation et de progression, l'étudiant se référera au cadrage de l'UFR Sciences (accessible sur le site <http://sciences.univ-amu.fr/mcc>).

- Priorité

En cas d'inscription sur plusieurs niveaux d'un même parcours, la présentation des examens du niveau inférieur est prioritaire.

## Schéma des enseignements

La plupart des Unités d'Enseignement du parcours Plurisciences peuvent être transmises par courrier en complément de l'accès par la plateforme.  
Les étudiants inscrits l'année précédente doivent contacter le responsable d'année pour la poursuite de leur parcours.

|         |            | Parcours plurisciences             | ECTS      | TP                 |
|---------|------------|------------------------------------|-----------|--------------------|
| L3      | Semestre 5 | Littérature et histoire littéraire | 3         |                    |
|         |            | Linguistique                       | 3         |                    |
|         |            | Arithmétique et géométrie          | 6         | 12 (janv. et juin) |
|         |            | De la cellule à l'organisme        | 4         | 6 (janv. et juin)  |
|         |            | Terre dynamique                    | 4         | 6 (janv. et juin)  |
|         |            | Couleur et Photographie            | 4         | 8 (janv. et juin)  |
|         |            | UE5                                | 3         |                    |
|         |            | Sorties naturalistes               | 3         | 6 + sortie (juin)  |
|         | Semestre 6 | Energie en physique et en chimie   | 4         | 8 (juin)           |
|         |            | Ondes                              | 4         | 8 (janv. et juin)  |
|         |            | Histoire des Sciences              | 3         |                    |
|         |            | L'organisme dans son milieu        | 4         | 8 (janv. et juin)  |
|         |            | Synthèse et atelier                | 6         |                    |
|         |            | Stage                              | 3         |                    |
| UE6     |            | 4                                  | 2 (janv.) |                    |
| Anglais |            | 2                                  |           |                    |

---

***Responsable et renseignements pédagogiques***

---

**Responsable L3 :** Christine Ballini

\_\_christine.ballini@univ-amu.fr

**Secrétariat pédagogique du CTES - Aix-Marseille Université**

Coordonnées sur site internet :

<https://ctes-sciences.univ-amu.fr/departement/contacts>